

COLLOQUE INTERNATIONAL
CONSTRUIRE LA VILLE PORTUAIRE DE DEMAIN EN AFRIQUE
ATLANTIQUE

LIEU : KRIBI (CAMEROUN)

DATES : 15-17 NOVEMBRE 2017

1. Contexte et justification

Le projet « **Afrique Atlantique** » vise à entrer en compréhension de l'Afrique autrement que par les grilles habituelles de lecture, fondées sur des constats dépassés ou entachés par des présupposés péjoratifs aujourd'hui dénoncés. Il s'agit de démontrer que l'Afrique est un continent en mouvement, continent de mobilités humaines et de flux de biens, de capitaux, d'informations, un continent de circulation, beaucoup plus à l'aise dans les processus de mondialisation que ne le laissent supposer certaines statistiques et certaines représentations culturelles dominantes. Il est manifeste que l'Afrique ne tourne plus le dos à la mer. Sur un plan plus théorique, il s'agit aussi de tirer les leçons des expériences africaines, afin de mieux comprendre les mécanismes de la mondialisation, tout autant dans ses dimensions techniques et économiques que dans ses dimensions environnementales, géopolitiques et culturelles. Précédant ce colloque, se sont déjà tenus un colloque à Dakar en octobre 2015, et deux colloques à Cotonou, Marport 1 en 2015 et Marport 2 en 2016. Un ouvrage *Le port dans la ville*, piloté par des collègues d'Abidjan, est en cours de publication.

2. Problématique et objectif général

L'entrée choisie pour parvenir à cet objectif est la ville portuaire, à la fois maillon des chaînes logistiques mondialisées, interface entre l'extérieur et l'intérieur de l'Afrique, foyers dynamiques des configurations territoriales métamorphosées par les processus productifs et le déploiement urbain. Quand bien même ces villes portuaires sont aussi reliées au monde par le transport aérien et par la révolution numérique, la mer demeure toutefois ce par quoi adviennent une pénétration accrue des produits manufacturés venus d'ailleurs et une sortie des ressources naturelles convoitées par tous. Les littoraux se sont ainsi progressivement constitués en des lieux majeurs de la croissance démographique, spatiale et économique. Ils sont aussi le lieu où s'élabore une conscience environnementale active, posant la question du développement humain et durable de l'Afrique. Les villes portuaires et leurs proximités littorales sont des lieux fragiles où le débordement accéléré des activités humaines rend urgente une réflexion scientifique sur les effets de l'importation de modèles économiques peu soucieux des milieux humains et des milieux naturels. Pour des raisons essentiellement pratiques, seuls les littoraux atlantiques de l'Afrique seront traités, offrant aussi une singularité liée à l'histoire mais aussi à l'émergence d'un monde atlantique qui ne se réduit pas à l'Atlantique Nord.

3. Les thématiques du colloque

Les contributions attendues s'inscrivent dans le cadre des thématiques suivantes :

I. Mondialisation, logistique, transport. Les villes portuaires africaines sont situées sur des routes maritimes qui desservent ou longent les côtes atlantiques de l'Afrique. C'est par ces routes et par les ports qu'elles desservent que l'Afrique est reliée à la mondialisation économique. Les ports sont des nœuds de transports de par leur situation d'interface entre l'espace maritime et l'espace terrestre. Les mutations des villes portuaires sont en grande partie déterminées par les évolutions et les transformations du transport qu'il soit maritime ou

terrestre. Sont attendues des propositions qui traitent des ports, de leurs trafics, de leurs équipements, de la concurrence/complémentarité qui les relie, de l'attractivité qu'ils exercent sur les grands groupes mondialisés, de leurs impacts sur les aires urbaines qui les abritent, des modalités de leur organisation et de leur fonctionnement.

Sont attendues également des propositions qui traitent des corridors et des ports secs, projection vers l'intérieur des activités maritimes mondialisées. Les villes portuaires sont des nœuds sur les réseaux et leur développement consonnent avec l'expansion des flux continentaux qui configurent les nouvelles compositions spatiales africaines.

II. Territoires productifs. Les villes portuaires africaines sont les lieux majeurs d'implantation des industries mais également des activités tertiaires liées au développement des activités émergentes. Des propositions sont attendues pour analyser les conditions de cette implantation et poser les problèmes que soulève la transformation des productions primaires, agricoles, minières, énergétiques. Il en va également du découplage entre les activités économiques selon qu'elles participent ou non à la mondialisation productive. Les politiques mises en œuvre, et singulièrement autour des programmes de zones franches, appellent des contributions. Il s'agit des interrogations relatives à la revalorisation touristique des littoraux, aux économies productives, matières premières et sources d'énergie, pêche et surpêche etc., la gestion des impacts environnementaux liés à la logistique et aux efforts de planification et d'industrialisation.

III. La question environnementale. Les nuisances liées à la gestion des activités existantes et suscitées par les projets d'implantation d'activités tout au long du littoral, à partir des mégapoles maritimes, appellent des approfondissements. Sont attendues des propositions abordant la question des aménagements portuaires perturbateurs des courants littoraux et destructeurs de milieux naturels vulnérables. Sont attendues aussi des propositions traitant des impacts environnementaux liés à la logistique, à l'industrialisation et à l'urbanisation. Seront bienvenues les contributions portant sur les efforts de planification entrepris pour contrer la dégradation déjà avancée des milieux littoraux.

IV. Géopolitique et géostratégie. Les villes portuaires sont sinon en droit du moins dans les faits les capitales des Etats littoraux et sont inscrites dans les calculs géopolitiques qui président à la définition des politiques mondiales des grandes puissances. L'ouverture à la mer des Etats suppose une compréhension des enjeux de la maîtrise des océans. Les Etats ont peu de moyens face aux puissances mondiales dominant les mers. Les richesses halieutiques, les gisements littoraux, les routes d'évacuation des ressources naturelles appellent une mobilisation des pouvoirs face aux actes de piraterie de plus en plus inquiétants. Il en va également de la maîtrise territoriale des espaces maritimes littoraux. Des contributions sur cette thématique sont attendues avec intérêt.

V. Ports et sociétés africaines. La réflexion sur les villes portuaires en tant qu'elles sont les lieux d'une mutation sociale et culturelle profonde impose que les chercheurs se penchent sur le rapport des sociétés africaines à la mer. De la sédentarité et du nomadisme continentaux, se pose la question du passage à la fluidité maritime dans toutes ses dimensions. Certes il y a toujours eu des sociétés littorales et maritimes mais leur poids dans la construction de l'Afrique n'a jamais été décisif. Désormais les villes portuaires sont les lieux où s'élaborent les décisions majeures. Ce sont les modalités de ce passage qu'il serait souhaitable d'approfondir pour mieux comprendre les interpellations précédentes.

4. Conseil scientifique et comité d'organisation

CONSEIL SCIENTIFIQUE : Daniel ABWA, université de Yaoundé 1, Cameroun, Yann ALIX, Fondation SEFACIL, France, Benjamin ALLAGBE, université d'Abomey-Calavi, Bénin, Céline BIKPO, université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire, Athanase BOPDA, université du Havre, France, Esther BOUPDA, université de Douala, Cameroun, Jacques CHARLIER,

université de Louvain-la-Neuve, Belgique, André DENAMSEKETE, université de Bangui, RCA, Philippe Blaise ESSOMBA, université de Yaoundé 1, Cameroun, Babacar FALL, université Cheikh Anta Diop, Sénégal, Jacques GUILLAUME, université de Nantes, France, Joseph KABLAN, université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire, Jean-François KLEIN, université du Havre, France, Cornelius Mbifung LAMBI, université de Buea, Cameroun, Bruno LECOQUIERRE, université du Havre, France, Michel LESOURD, université de Rouen, France, Messan LIHOUSSOU, université d'Abomey-Calavi, Bénin, Gourmo LO, université du Havre, France, Jérôme LOMBARD, IRD, France, Aurore Sara MBOCK MINLEND, université de Douala, Cameroun, Léandre Edgard NDJAMBOU, université Omar Bongo, Gabon, Alexis Atsé N'GUESSAN, université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire, Vincent NTUDA EBODE, université de Yaoundé II, Cameroun, Gabriel NYASSOMGBO, université de Lomé, Togo, Louis Martin ONGUENE ESSONO, université de Yaoundé 1, Cameroun, Roger ONOMO ETABA, Louis Marc ROPIVIA, université Omar Bongo, Gabon, Benjamin STECK, université du Havre, France, Paul TCHAWA, université de Yaoundé 1, Cameroun, Mesmin TCHINDJANG, université de Yaoundé, Cameroun, Mame Demba THIAM, IFAN, université Cheikh Anta Diop, Sénégal, Toussaint VIGNINO, université d'Abomey-Calavi, Bénin, Messan VIMENYO, université de Lomé, Togo, Alphonse YAPI-DIAHOU, université de Paris 8, France.

COMITE D'ORGANISATION : Louis Martin ONGUENE ESSONO, Paul TCHAWA, Mesmin TCHINDJANG, Esther BOUPDA, Joseph Pascal MBAHA, Marcel Hugues ETOGA, Eric VOUNDI, Frédéric SAHA, Mbevo Philippe, Stéphane Céleste SOKENG PIEWO.

5. Soumission et participation

Les propositions de résumés de 250 mots maximum (plus le titre et les mots clefs) sont à déposer à l'adresse mail suivante : africatlantickribi@yahoo.com au plus tard le 31 mars 2017. Le comité scientifique opérera une lecture critique des propositions. Les réponses parviendront aux chercheurs le 15 mai 2017. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 août 2017 pour le versement intégral des frais d'inscription. Les textes des communications acceptées doivent être envoyés au plus tard le 30 septembre 2017, sous forme électronique, à l'adresse africatlantickribi@yahoo.com. Une publication des communications est prévue, selon les modalités d'une expertise en double aveugle qui se déroulera jusqu'au 31 janvier 2018.

Les frais de participation s'élèvent à 30 000 FCFA ou 45 euros (50 dollars US) pour les étudiants et à 100 000 FCFA ou 150 euros (165 dollars US) pour les enseignants chercheurs. Pour les représentants des institutions et des entreprises les frais s'élèvent à 150 000 FCFA ou 225 euros (240 dollars US). Pour les étudiants qui ne pourraient pas s'acquitter des droits, ils seront autorisés à participer au colloque mais sans pouvoir bénéficier des repas ni des documents distribués ni des visites de terrain. Le paiement des frais de participation donne droit aux résumés des communications présentées, aux déjeuners et à la visite.

Un programme de visite à la fois scientifique et touristique sera proposé aux participants, en particulier une visite du port de Douala et une visite du site historique de Bimbia, ancien port négrier. Le coût sera à la charge des participants : 100 000 FCFA soit 150 euros / 165 dollars (tous frais compris : transport, hébergement, restauration, nuitée), pour un groupe d'au moins 20-25 personnes.

